

4-2600-319.2 Page 4

Division de la statistique du secteur public

Enquête trimestrielle des Statistiques financières des autorités scolaires locales

pour les trois mois se terminant le

Confidentiel une fois rempli.

If you prefer this questionnaire in English, please check \square

Veuillez renvoyer un exemplaire rempli de la formule avant le 15 du mois suivant la période à l'étude à l'adresse suivante :

Statistique Canada 170, Promenade du Pré Tunney Division des opérations et de l'intégration, JT2-B15 Ottawa. Ontario. K1A 0T6

Réservé à Statistique Canada				
2 000				

C 800

À LIRE AVANT DE COMPLÉTER LE QUESTIONNAIRE

AUTORISATION

Déclaration exigée en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19. EN VERTU DE CETTE *LOI*, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

CONFIDENTIALITÉ

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

ENTENTES DE PARTAGE DE DONNÉES

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada transmettra les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

Pour plus de détails au sujet des ententes de partage de données, veuillez consulter la page 3 du questionnaire.

OBJET

Cette enquête est effectuée par la Division de la statistique du secteur public pour recueillir des informations à jour sur les variations trimestrielles de certains **ACTIFS FINANCIERS** et de certaines **RECETTES FISCALES** des autorités scolaires locales au Canada. Ces renseignements et d'autres données semblables relatives à d'autres administrations et sociétés servent de base à l'analyse des flux financiers du système des comptes nationaux. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche.

DIRECTIVES

La partie I porte sur les recettes sur base de caisse (c.-à-d., au moment où elles sont touchées). Vous pouvez choisir de remplir cette section de l'une des deux façons suivantes : la colonne 1 pour les données trimestrielles (données de trois mois) ou la colonne 2 pour les données de l'année à ce jour (données cumulatives). S'il vous plait veuillez à ce que les données soient cohérentes d'un trimestre à l'autre.

La partie II porte sur les soldes de chaque élément de caisse et d'investissement en fin de trimestre. Si vous avez de la difficulté à remplir le questionnaire, communiquez avec la section des enquêtes institutionnelles par téléphone 1-866-301-3784 ou par télécopieur 613-951-0709 / 1-800-755-5514, (Courriel : statcan.piu-uip.statcan@canada.ca).

ESTIMATION

On ne devra pas sacrifier l'actualité, facteur déterminant de la valeur des comptes nationaux au désir d'extrême exactitude des données déclarées. Il est hautement souhaitable que les enquêtés fournissent à Statistique Canada leurs propres estimations les plus exactes lorsque des chiffres vérifiés ou d'autre chiffres définitifs ne sont pas disponibles au moment de l'enquête.

Réservé à Statistique Canada		
Corrigé		
Vérifié		
Saisi		
Comparé		
Saisi		

4-2600-319.2: 2017-10-30



Statistique Canada Statistics Canada



leuillez indiquer le nombre de mois visés par ce questionna	aire et la date marqua	nt la fin de vot	re année financiè	ère.
Nombre La présente de mois Année	Mois Jour		Année	Mois Jour
déclaration porte sur : Terminée :		Fin d'anné financière		
Transferts (les encaissements)	1. Trimestre à l'étude	OÙ 2.	L'année à ce jour	Dollars (omettre les cents)
(a) Gouvernement du Canada Ministère des affaires indiennes et du nord				121
Ministère de la défense nationale				122
Autres ministères fédéraux				123
(b) Administration provinciale ou territoriale Aux fins de l'exploitation et à d'autre fins courantes				124
En vue de dépenses d'investissement				125
(c) Municipalités				126
TOTAL, RECETTES DE TRANSFERTS				129
Note: Veuillez déclarer tous les fonds combinés (fonds d'explo fonds spéciaux) à l'exception des fonds de fiducie et de				
PARTIE II – ENCAISSE ET PLACEMENTS À LA FIN DU Note: Veuillez déclarer tous les fonds combinés (fonds d'explo	oitation courant, fonds			
Encaisse et dépôts (comprend les dépôts à vue et à terme, le	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			119
2. Devises étrangères et dépôts-swap				139
3. Papier à court terme (billets à court terme négociables, acce	ntations hancaires etc	<u> </u>		159
Placements (bons du trésor, obligations)		,		
(a) Administration publique fédérale et ses organismes (i) Bons du trésor				219
(ii) Obligations				229
(b) Administration publique provinciale ou territoriale et ses o	organismes			239
(i) Bons du trésor (ii) Obligations				249
				259
(c) Administration publique municipale et ses organismes				299
(d) Autres placements (préciser)			X	
□ Duâta at avenue (à d'avenue)		•		459
(a) À court terme (moins d'un an)				469
	TOTAL	ENCAPORE ET	DIACEMENTS	469
(a) À court terme (moins d'un an)	TOTAL,	ENCAISSE ET	PLACEMENTS	
	TOTAL,	ENCAISSE ET	PLACEMENTS	
(a) À court terme (moins d'un an) (b) À long terme		ENCAISSE ET	PLACEMENTS	
(a) À court terme (moins d'un an) (b) À long terme	Fonction	ENCAISSE ET		

4-2600-319.2 Page 2

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada transmettra les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Puisque ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'**article 11** ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux entités du secteur public situées dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux entités du secteur public situées situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait jumeler les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Divulgation des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Renseignements supplémentaires

http://www.statcan.gc.ca

4-2600-319.2 Page 3